



# PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2024

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

---

Tous mobilisés pour une ville durable !





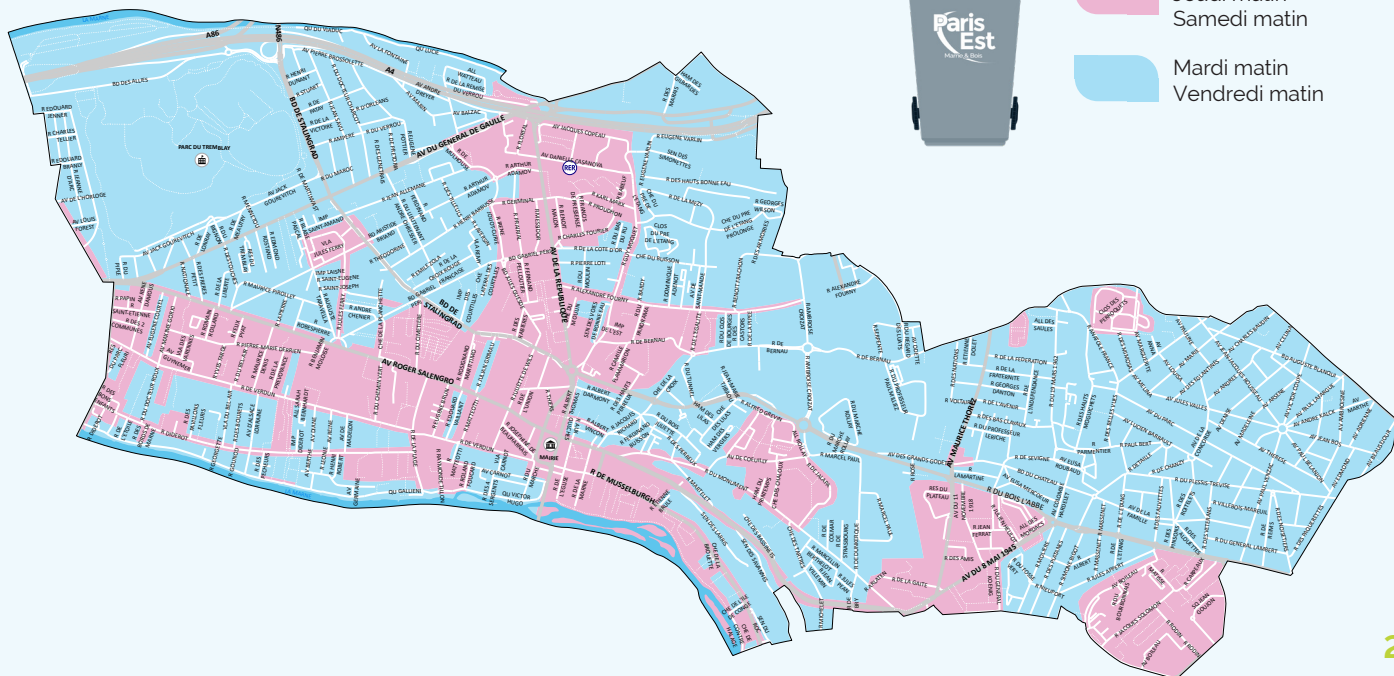
# Collecte des ordures ménagères

## BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Nous vous remercions de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.  
Les bacs doivent être sortis **après 19h, la veille** de la collecte.



-  Lundi matin  
Jeudi matin  
Samedi matin
-  Mardi matin  
Vendredi matin



# Collecte des emballages

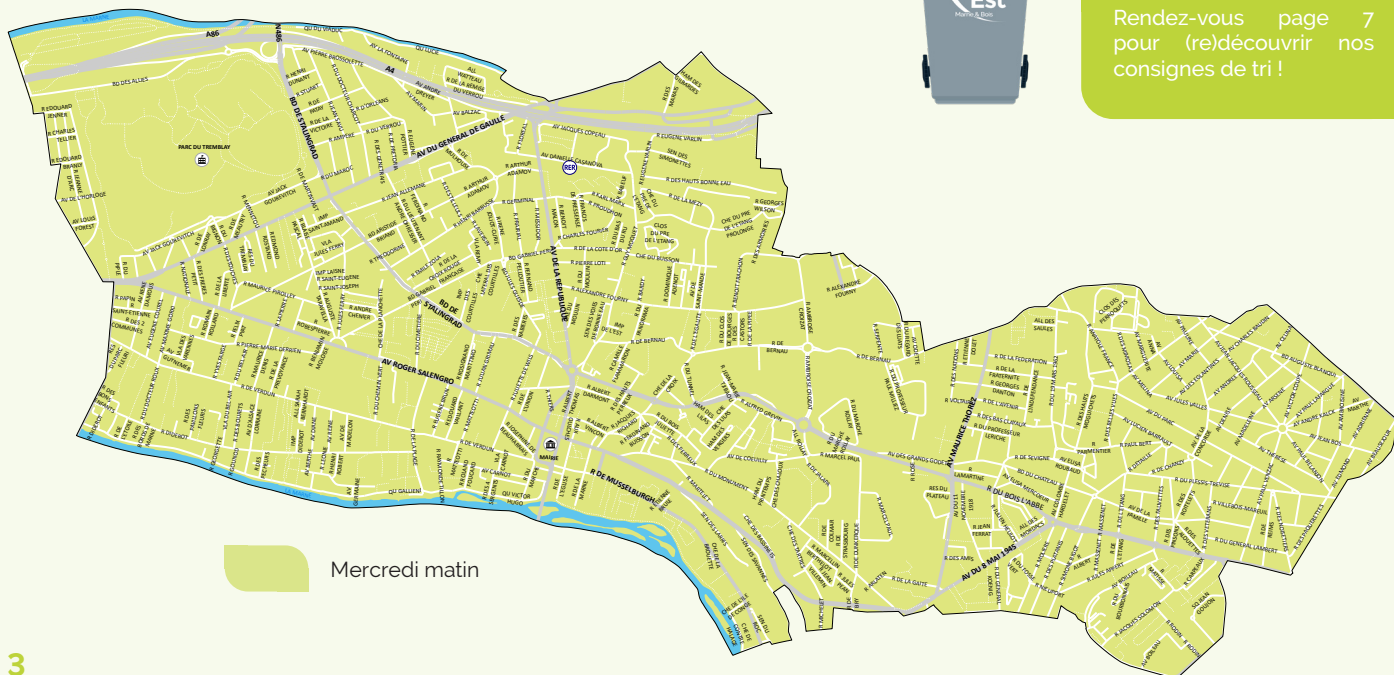
**BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES**

Le bac jaune dit oui à **tous les emballages** et à **tous les papiers** !  
Les bacs doivent être sortis **après 19h, la veille** de la collecte.



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac jaune ?

Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

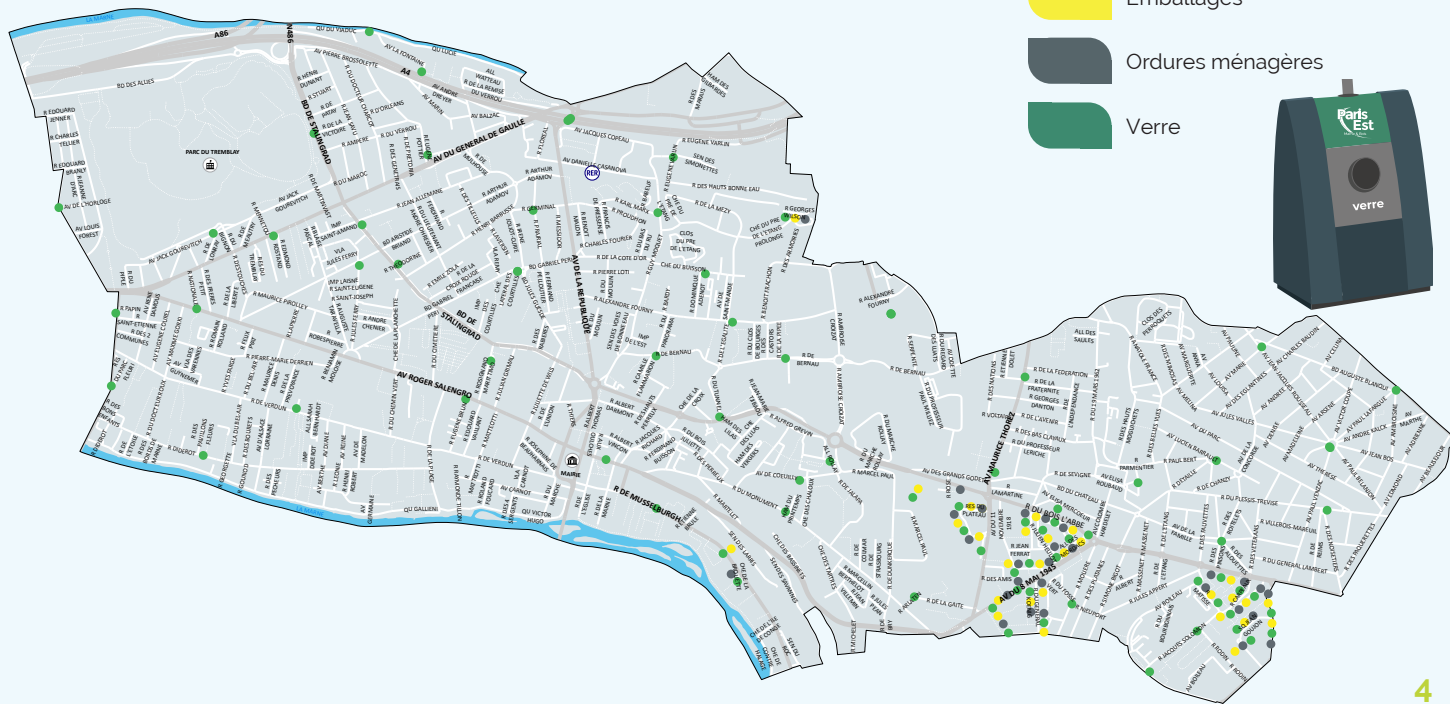


Mercredi matin

# Bornes d'apport volontaire

Vos déchets d'emballages en verre sont à déposer dans les bornes d'apport volontaire vertes implantées dans votre Ville. Des bornes d'apport volontaire pour les ordures ménagères et les emballages ménagers sont également disponibles.

Retrouvez l'emplacement des bornes d'apport volontaire sur la carte interactive disponible sur le site internet de Paris Est Marne&Bois : <https://www.parisestmarnebois.fr/fr/collecte-des-dechets>

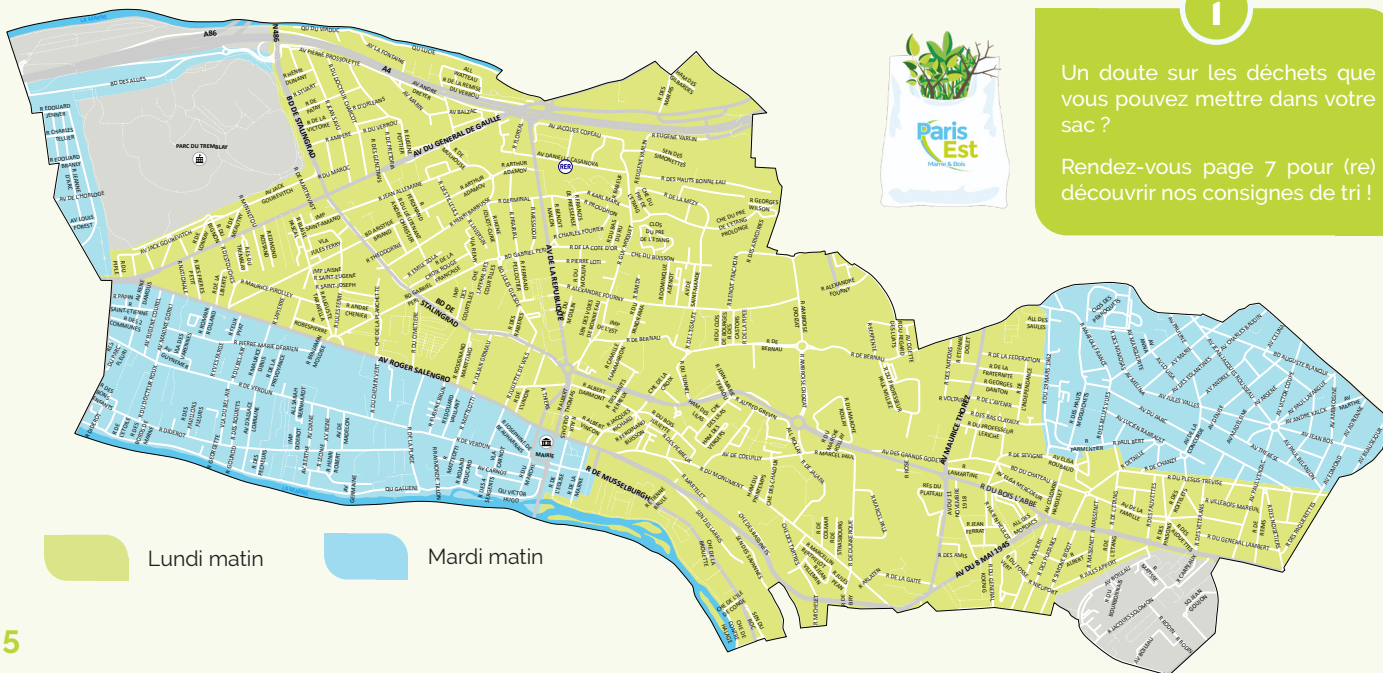


# Collecte des végétaux

SAC : VÉGÉTAUX

La collecte des végétaux s'effectue **en porte-à-porte du 11 mars au 24 décembre**. En dehors de cette période, nous procédons à une collecte de vos végétaux via ClicRDV sur <https://user.clicrdv.com/service-collecte-dechets-vegetaux> ou par téléphone au **01 48 71 59 13**. Merci de déposer vos sacs la veille de la collecte, après 19h.

La demande de sacs s'effectue en appelant le **01 48 71 59 13** ou par mail à [environnement@pemb.fr](mailto:environnement@pemb.fr).



i

Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre sac ?

Rendez-vous page 7 pour (re) découvrir nos consignes de tri !

# Collecte des déchets alimentaires

**NOUVEAU**

## POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vos biodéchets peuvent être déposés à tout moment dans les points d'apport volontaires situés au niveau du **Marché Lénine**, **Marché Stalingrad** et **Marché du Bois l'Abbé**.

Il vous est possible de récupérer un **bioseau** sur la déchèterie de Champigny-sur-Marne, ou bien d'effectuer une demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à [environnement@pemb.fr](mailto:environnement@pemb.fr)



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bioseau ?

Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

# Comment bien trier vos déchets ?

## BORNE VERTE : VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 ! Merci de **bien les vider et de les jeter en vrac**.



Pas de vaisselle



Pas d'ampoules



Pas d'éclats de miroir ni verre brisé

## BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une ressource à préserver), il suffit de **bien les vider et de les jeter en vrac** !



Un doute ?  
Scannez-moi !



Ne pas imbriquer



Ne pas mettre en sac



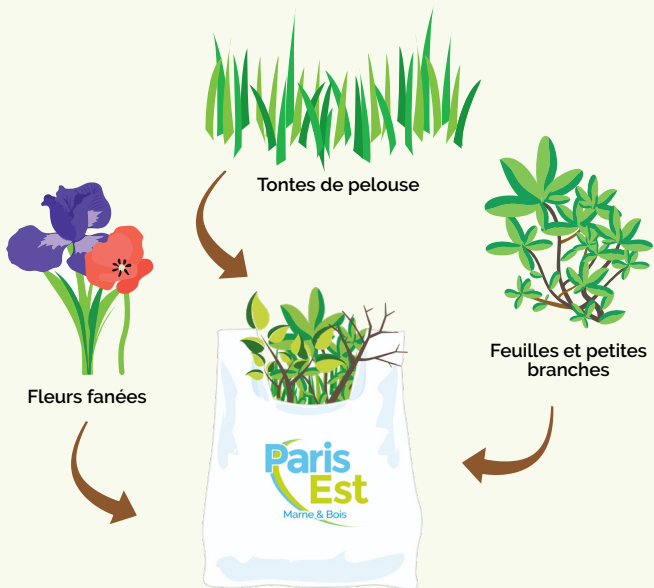
Pas d'objets en plastique ni de déchets électroniques



Pas de vêtements

## SAC : VÉGÉTAUX

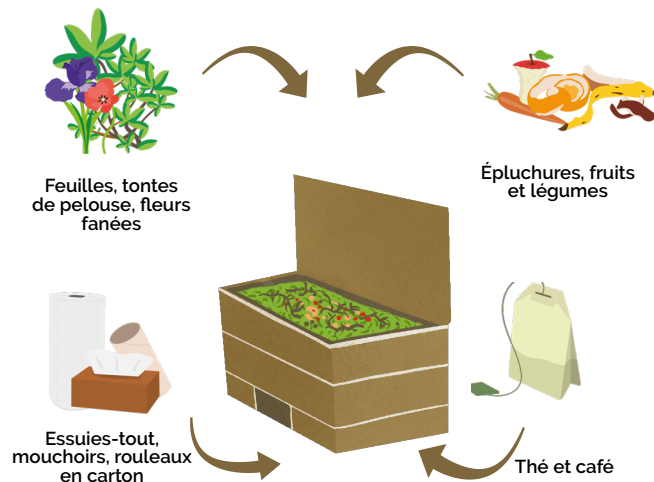
Nous vous remercions de bien vouloir attacher vos déchets végétaux en **fagot de 1m50 maximum** et de déposer des **branches de 2 cm de diamètre au plus**.



## COMPOSTEUR : BIODÉCHETS

Le Territoire met à votre disposition des **composteurs et lombricomposteurs livrés gratuitement chez vous** ainsi qu'un guide d'instruction pour vos biodéchets.

Vous pouvez effectuer votre demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à [compost@pemb.fr](mailto:compost@pemb.fr)

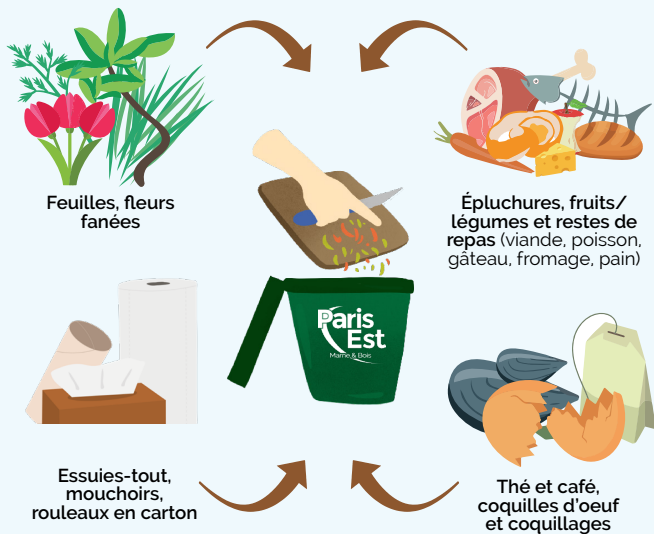




## POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vous pouvez déposer vos déchets alimentaires à tout moment au niveau du **Marché Lénine, Marché Stalingrad et Marché du Bois l'Abbé**.

Il vous est possible de récupérer un bioseau sur la déchèterie de Champigny-sur-Marne, ou bien d'effectuer une demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à [environnement@pemb.fr](mailto:environnement@pemb.fr)



## BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est **exclusivement réservé** à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner !



! Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.

# Défi Familles zéro déchet



## Vous cherchez à réduire vos déchets ?

Retrouvez sur le site internet de Paris Est Marne&Bois le guide « Le zéro déchet : passez à l'action ! » pour vous accompagner pas à pas dans cette démarche.

Le guide rassemble **les conseils et astuces présentés aux familles inscrites dans le cadre du défi « Familles zéro déchet »** organisé sur l'ensemble des 13 communes du Territoire.

Ce guide de 52 pages a été pensé pour toute la famille et on peut y trouver entre autres :

- un test sur ses habitudes de consommation
- des recettes de fabrication de produits faits maison et anti-gaspi
- un calendrier détachable des fruits et légumes de saison
- des quiz et mots croisés
- des coloriages et un mode d'emploi « le zéro déchet à l'école » pour les enfants

Contact : [zerodechet@pemb.fr](mailto:zerodechet@pemb.fr)



Pour plus de renseignements,  
vous pouvez scanner le QR Code !



# Collecte des encombrants

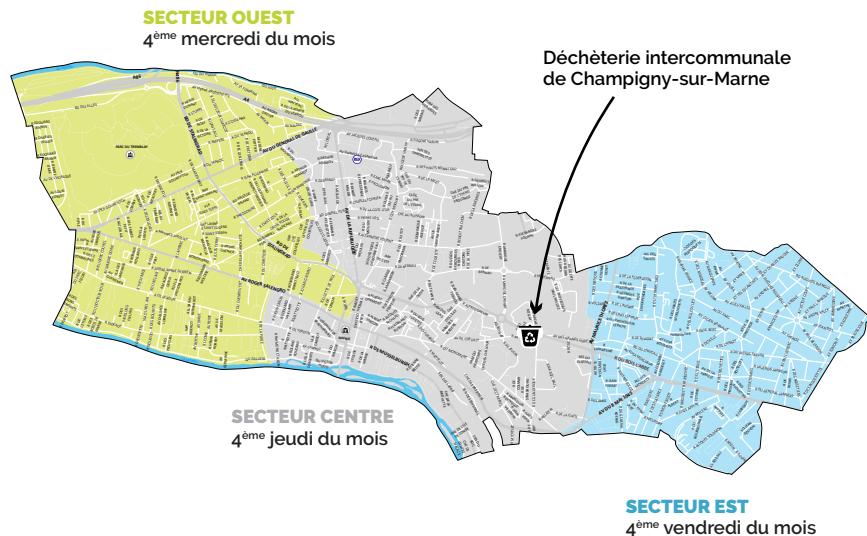
La collecte de vos encombrants dépend de votre **secteur**. Merci de les déposer la **veille de la collecte après 19h**.

Les encombrants collectés sont les **meublés usagés, les sommiers, les matelas**. Les autres déchets (plâtre, gravats, DMS, DEEE) doivent être portés à la déchèterie. Dépôt limité à **1 m<sup>3</sup>, 50 kg et 2 m** maximum.



Avant de les déposer, pensez à :

- Les réparer : il existe toute sorte de moyens pour réparer vos meubles, vos vêtements, vos équipements électriques. Si des pièces sont trop abîmées n'hésitez pas à les remplacer.
- Les réemployer : Donnez une seconde vie à vos objets et laissez place à votre imagination pour les transformer ou les échanger.



## Pensez aux collectes solidaires !

Ecosystem organise 1 à 2 fois par trimestre la **collecte de vos équipements électriques et électroniques**. Il garantit un traitement approprié de vos appareils en assurant la collecte, le réemploi, la réparation, la dépollution et le recyclage des DEEE.

Pour connaître le calendrier, les horaires et les points de collecte sur votre commune, rendez-vous sur [www.parisestmarnebois.fr](http://www.parisestmarnebois.fr) et les réseaux sociaux.

**ecosystem**

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE					
L1	J1	V1	L1	M1	S1	L1	J1	D1	M1	V1	D1					
M2	V2	S2	M2	J2	D2	M2	V2	L2	M2	S2	L2					
M3	S3	D3	M3	V3	L3	M3	S3	M3	J3	D3	M3					
J4	D4	L4	J4	S4	M4	J4	D4	M4	V4	L4	M4					
V5	L5	M5	V5	D5	M5	V5	L5	J5	S5	M5	J5					
S6	M6	M6	S6	L6	J6	S6	M6	V6	D6	M6	V6					
D7	M7	J7	D7	M7	V7	D7	M7	S7	L7	J7	S7					
L8	J8	V8	L8	M8	S8	L8	J8	D8	M8	V8	D8					
M9	V9	S9	M9	J9	D9	M9	V9	L9	M9	S9	L9					
M10	S10	D10	M10	V10	L10	M10	S10	M10	J10	D10	M10					
J11	D11	L11	J11	S11	M11	J11	D11	M11	V11	L11	M11					
V12	L12	M12	V12	D12	M12	V12	L12	J12	S12	M12	J12					
S13	M13	M13	S13	L13	J13	S13	M13	V13	D13	M13	V13					
D14	M14	J14	D14	M14	V14	D14	M14	S14	L14	J14	S14					
L15	J15	V15	L15	M15	S15	L15	J15	D15	M15	V15	D15					
M16	V16	S16	M16	J16	D16	M16	V16	L16	M16	S16	L16					
M17	S17	D17	M17	V17	L17	M17	S17	M17	J17	D17	M17					
J18	D18	L18	J18	S18	M18	J18	D18	M18	V18	L18	M18					
V19	L19	M19	V19	D19	M19	V19	L19	J19	S19	M19	J19					
S20	M20	M20	S20	L20	J20	S20	M20	V20	D20	M20	V20					
D21	M21	J21	D21	M21	V21	D21	M21	S21	L21	J21	S21					
L22	J22	CENTRE EST	L22	M22	OUEST	L22	J22	CENTRE	D22	M22	EST	D22				
M23	V23	EST	S23	M23	J23	CENTRE	D23	M23	V23	EST	L23	M23	OUEST	S23	L23	
M24	OUEST	S24	D24	M24	OUEST	V24	EST	L24	M24	OUEST	S24	M24	OUEST	D24	M24	
J25	CENTRE	D25	L25	J25	CENTRE	S25	M25	D25	M25	CENTRE	V25	L25	J25	M25	OUEST	
V26	EST	L26	M26	V26	EST	D26	M26	OUEST	V26	EST	L26	J26	CENTRE	S26	M26	CENTRE
S27	M27	M27	OUEST	S27	L27	J27	CENTRE	S27	M27	CENTRE	V27	D27	M27	OUEST	V27	EST
D28	M28	OUEST	J28	CENTRE	D28	M28	V28	EST	D28	M28	OUEST	S28	L28	J28	CENTRE	S28
L29	J29	M29	V29	D29	M29	S29	L29	J29	M29	J29	D29	M29	V29	D29	M29	D29
M30	S30	D30	M30	V30	L30	M30	S30	M30	J30	S30	L30	M30	V30	D30	M30	L30
M31	D31	L31	J31	S31	M31	V31	D31	M31	J31	S31	L31	M31	V31	D31	M31	31

# Déchèteries du Territoire

## CHAMPIGNY-SUR-MARNE

- 📍 84 voie Sonia Delaunay
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h  
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

## FONTENAY-SOUS-BOIS

- 📍 320 avenue Victor Hugo
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h  
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h  
Dimanche : 9h-13h

## LE PERREUX-SUR-MARNE

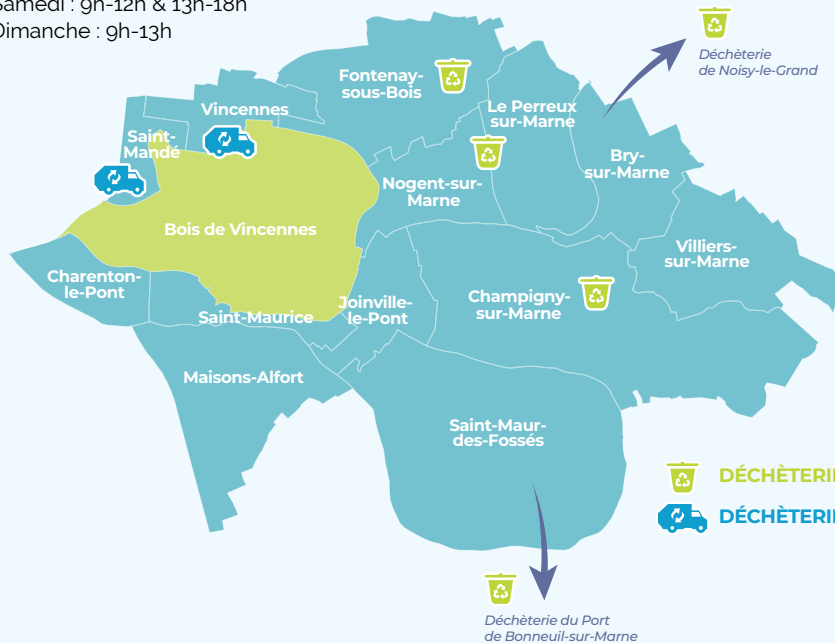
- 📍 177 rue de Metz
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h  
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

## PORT DE BONNEUIL

- 📍 59 route de l'Île Saint-Julien
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h  
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h  
Dimanche : 9h-13h

## NOISY-LE-GRAND

- 📍 9 Rue de la Plaine
- 🕒 Lundi : 14h-17h  
Mardi : 9h-12h & 14h-17h  
Mercredi : 9h-12h & 14h-19h  
Jeudi : Fermé  
Vendredi : 10h-12h & 14h-19h  
Samedi : 9h-12h & 13h-18h  
Dimanche : 9h-13h



i

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Elles sont ouvertes aux habitants du Territoire sur présentation d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile** de moins de 6 mois.

Accès interdit aux professionnels, aux véhicules de plus de 2m de hauteur, aux camions plateaux et aux véhicules logotés. (règlement intérieur disponible sur le site)



**VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES  
EN MAIN POUR RÉUSSIR**

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois  
13 communes - 520 000 habitants  
1 place Uranie 94340 Joinville-le-Pont

[www.parisestmarnebois.fr](http://www.parisestmarnebois.fr)

**Pour tout renseignement, contactez la direction  
de l'Environnement et de la Transition Ecologique  
au 01 48 71 59 13 ou par mail via [environnement@pemb.fr](mailto:environnement@pemb.fr)**